

Société d'Apiculture de Lausanne.

Procès verbal de l'Assemblée générale du 9 mars 2016.

La Picholette – 19h00

L'assemblée est présidée par Catherine Meystre.

Présents: 40 membres.

1. Ouverture de l'assemblée.

C. Meystre ouvre la séance, salue l'assemblée et tout particulièrement les nouveaux membres. La liste de présence est mise en circulation.

Une minute de silence est observée en la mémoire de Werner Grunder décédé l'an dernier.

2. Procès verbal de l'AG 2015.

Est adopté sans remarque.

3. Rapport des activités 2015 par C. Meystre. [voir document annexé : Rapport du président]

4. Rapports

- A. Inspecteurs des ruchers. *Alain Schmid*.

Un séquestre (loque) est toujours actif dans la région Bussigny/Chavannes.

A. Schmid met l'accent sur deux thèmes d'actualité.

Le mode d'identification des ruchers. Le service cantonal attribue un numéro à chaque apiculteur et à chaque rucher. Les ruchers doivent être identifiés individuellement. L'apiculteur est chargé de reproduire le numéro sur ses ruchers (sur une ruche du rucher). Le responsable agricole régional n'intervient plus. En cas de transhumance, la ruche, le rucher conserve son numéro d'origine.

Recensement 2016 sur le formulaire B2. Désormais les ruchers doivent être localisés avec leurs coordonnées géographiques. Le programme GEOPLANET fournit cette information. La localisation hivernale du rucher sert de référence.

Le contrôle sanitaire primaire. Désormais les inspecteurs ont des tâches élargies quant aux contrôles de l'hygiène dans le rucher, dans le local d'extraction et sur le choix des médicaments vétérinaires. En cours de formation, les contrôleurs effectueront ces inspections à partir de 2017, parfois sans avertissement. Fréquence, au moins une fois tous les huit ans.

Alain Schmid est soumis à de nombreuses questions de la part des membres:

Qui assume le financement ? **A.S.** *Il est assuré par le canton et la confédération.*

Compétences informatiques faibles ? **A.S.** *Une aide à disposition, prendre contact.*

Incompréhension des informations quant aux produits sanitaires, le Macs par exemple. Les produits sont autorisés en CH mais pas vendus par la fédération... **A.S.** *La frontière est floue entre les produits autorisés, agréés par Swissmedic et ceux conseillés par la fédération!*

Le contrôle primaire est-il nécessaire pour des « petits » apiculteurs ? **A.S.** *Le contrôle est obligatoire pour tous ; mais l'angle d'observation sera adapté et les mesures seront nuancées.*

Un apiculteur mentionne le manque d'appui et de considération de la part d'un contrôleur lors d'un problème dans son rucher: pas de suivi, l'apiculteur doit se débrouiller seul pour les analyses à des coûts très élevés.

A.S. propose de parler en aparté de ce problème avec l'apiculteur concerné.

- **B. Moniteur éleveur [voir document annexé : Rapport du moniteur éleveur 2015]**
 - François Brunet mentionne l'agenda pour la saison 2016:
 - Entretien de la station de l'Hongrin : 21 mai
 - Premier tests B20 à Vermeilley : 14 mai.
 - Ouverture des stations : dès le 28 mai de 19h00 à 20h00.
 - Mi-été à Vermeilley : 25 juin.
- **C. Contrôle du miel**

Catherine Meystre souligne la timidité de nos apiculteurs pour la labellisation. Elle rappelle que le contrôle s'effectue tous les 4 ans. Le coût est très faible. Un stamm sur cette thématique est agendé au 13 avril.

- **D. Équipe du rucher/ Responsable du rucher**

Patrick Roche-Meredith relève le bon fonctionnement. Pas de vol durant l'année.

- **E. Délégués FVA. [pas de rapport au 30 mars 2016]**

5. Comptes 2015

- a. Sibylles Lyon commente dans le détail les résultats positifs de l'année écoulée. L'excellent travail de nos abeilles puis celui des personnes qui se sont investies dans tous le cycle de production du miel, permet à la société de boucler avec un bénéfice de 4330.-
- b. Les vérificateurs remercient S. Lyon pour la qualité de son travail et demandent à l'AG de donner décharge aux organes responsables.

6. Adoption des comptes

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

7. Cotisations 2017.

Les cotisations annuelles sont maintenues, membre: 80.-, membre ami: 15.- ; nouveau membre (1ère année) 20.-, 85.- et 100.- pour les personnes du groupe du mercredi.

8. Budget 2016.

Présenté par S. Lyon dans l'axe du précédent. Une perte est budgétée à 640.- avec la prévision d'une récolte de miel très prudente. Le budget est accepté sans opposition.

9. Admissions et démissions

Statistiques présentées par S. Lyon

Fin 2015 : 118 membres et 40 membres amis. En constante augmentation.

10. Élections

- a. **Comité.**
Deux nouveaux membres sont admis dans le comité par applaudissement. Il s'agit de Steven

Stojanovic-Roth et Nicolas Julliard. Il faut relever que ces deux nouveaux membres sont impliqués dans la formation des novices de notre société.

b. Composition des vérificateurs des comptes.

Sébastien Liardon et confirmé comme vérificateurs. Un léger différent était apparu l'an dernier quant à son lien avec notre société. René Meyer est élu par applaudissement au rang de suppléant.

11. Informations du comité

a. Activités 2016 [voir programme diffusé avec la convocation].

Martial Roulet déroule les principales étapes de l'année en cours. La course à Aarberg est abordée dans le détail, en raison de sa date de programmation liée à la récolte des betteraves et du mode de transport. Le car conserve les faveurs de la majorité mais il est relativement cher. Pour faciliter le financement, il est proposé de demander 20.-, non remboursable pour financer le car. Cet été, lors de la diffusion des informations pour l'automne nous demanderons aux membres de s'inscrire et de payer la participation aux frais de transport. Pour cette journée, le comité cherche un but de visite pour l'après-midi ainsi qu'un restaurant. Propositions de visite: Zoo Seeteufel à Studen ou le papillorama, et pour le restaurant: Le Florida...

b. Divers - paquet d'abeilles.

La FVA a mis sur pied un programme dit « paquet d'abeilles FVA 2016 » pour faciliter la multiplication des colonies. F. Brunet sera formé en mai. Il est ensuite chargé de transmettre son savoir aux apiculteurs qui ont manifesté leur intérêt pour ce projet (10 apiculteurs se sont inscrits au 10 mars). Le service vaudois de l'agriculture et de la viticulture qui souhaite mieux soutenir l'apiculture, finance ce projet. La formation et le matériel est offert. L'apiculteur fournit ses abeilles et achète au moniteur une reine « sélection vaudoise » (par paquet). Éventuellement des reines seront « élevées » à la Pichollette.

Formation 2016.

Michel Roth présente à l'assemblée un document qui résume les objectifs de la formation pratique à la Pichollette. L'accent est mis sur la multiplication des colonies et l'élevage des reines.

12. Vétéran SAR. Raphaël Russo reçoit une médaille pour ses 25 ans de membre SAR.

13. Délégués SAR & FVA

SAR 2017, le rapporteur, Nicolas Weiss (vérificateur des comptes) est désigné représentant pour la SAR. FVA 2017, le vérificateur, Sébastien Liardon, élu l'an passé est quant à lui chargé de représenter la société à la FVA.

14. Divers et propositions individuelles

La présidence toujours vacante a été évoquée par Michel Roth. En bref, personne actuellement n'accepte la charge de président. Le modèle de présidence du Conseil Fédéral, soit un changement de président(e) chaque année, est à nouveau proposé. Mais finalement le mode actuel va se prolonger. À savoir, un ou une présidente est désigné(e) avant chaque séance de comité, avant chaque assemblée.

21h38, fin de l'assemblée.

15 mars 2016.

Présidente de l'AG

Le secrétaire

Catherine Meytre

Martial Roulet